HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un **accent** sur le **savoir**

Vol. 28, no 17 — 8 janvier 1998

Signature d'un protocole d'entente U de M et UFP

Élaboration de projets concrets de coopération en enseignement et recherche universitaires

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, et le directeur du Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie de l'Université française du Pacifique à Nouméa, Mathias Chauchat, ont signé un protocole d'entente d'une durée de cinq ans agréant le principe d'une collaboration mutuelle afin d'élaborer des projets concrets de coopération dans certains domaines de l'enseignement et de la recherche universitaires.

À cette fin, les deux établissements s'engagent à s'aviser mutuellement de leurs besoins prioritaires en matière d'enseignement et de recherche, à bien renseigner leurs professeurs et professeures sur les possibilités de coopération, et à les encourager à oeuvrer à l'élaboration de projets concrets.

Les deux universités reconnaissent également que les besoins de chacune d'elles en matière de coopération sont diversifiés et, par conséquent, il faut privilégier le plus possible les projets qui assurent la complémentarité des échanges. Tout programme de coopération étant susceptible de nécessiter des ressources financières appréciables, elles s'engagent à faire, en temps opportun, des démarches auprès des agences de coopération internationale afin d'obtenir un soutien financier approprié, et à porter entre temps à l'attention de leur gouvernement respectif la présente entente de principe.

Tout projet particulier de coopération élaboré en vertu de cette entente devra faire l'objet d'un protocole spécial faisant état, entre autres, des objectifs du projet, de l'ampleur des échanges envisagés et des obligations financières imposées à chaque université.

Missions menées par le CICLEF

Cette mission de l'UFP à Moncton fait suite à deux missions en 1996-1997 menées par Pierre Arsenault, directeur du Centre international de la common law en français (CICLEF) au Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie.

Dans une première mission en juin 1996, il s'agissait de faire une étude de faisabilité d'une filière francophone de droit au Vanuatu, avec la collaboration de l'Université française du Pacifique.

La deuxième mission en mai dernier en était une d'enseignement au Département de droit du Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie de l'UFP à Nouméa.

Les missions ont amené le Département de droit de l'UFP à vouloir développer des projets de coopération juridique avec l'Université de Moncton.

Dans la photo, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, à gauche, signe le protocole d'entente avec Mathias Chauchat, directeur du Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie de l'Université française du Pacifique à Nouméa. Ils sont accompagnés de Robert Garrigos, responsable des relations internationales au Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie, et Pierre Arsenault, directeur du CICLEF (autre photo en p.2).

Bonne Année 1998

Des étudiants de la Faculté d'administration participent à la 10e édition des Jeux du commerce

Quatre-vingt-un étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration participent à la dixième édition des Jeux du commerce, les plus prestigieux au Canada, qui commence aujourd'hui à Montréal pour se poursuivre jusqu'au samedi 11 janvier.

Quatorze universités sont au rendez-vous pour s'affronter dans divers secteurs de l'administration.

En plus d'aider les différentes équipes à se préparer, que ce soit pour les cas académiques, la simulation boursière, le débat oratoire ou les compétitions sportives, l'exécutif de la délégation du campus de Moncton a aussi amassé les fonds nécessaires qui s'élèvent à 23 000 $.

«Cette aventure avait son lot de défis dès le départ, mentionne le coordonnateur en chef du projet, Dave Harvey, étudiant de quatrième année en administration des affaires. Il fallait d'abord persuader les étudiants et étudiantes de participer à cette compétition, ce qui n'a pas été très difficile. Il a ensuite fallu convaincre le doyen que c'était un projet en lequel la Faculté d'administration devait croire et investir temps et argent, ce que M. Wybouw a fait avec beaucoup d'enthousiasme. Puis, nous avons cogné aux portes des entreprises, qui ont non seulement été emballées par notre projet, mais qui ont aussi été très généreuses.»

M. Harvey estime également que ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'effort collectif des membres de l'exécutif, Céline Bourbonnais, Dennis Britt, Erik De Pokomandy, Geneviève Gareau-Lavoie et Zoya Girard.

Le commanditaire officiel, le Groupe Investors de Moncton, a été le premier à encourager la délégation en y apportant une contribution de 2 000 $.

Renseignements : 854-0093.

La photo nous fait voir la délégation Groupe Investors de l'Université de Moncton.

Séminaire en aménagement linguistique

Le Département d'études françaises offre un séminaire en aménagement linguistique dans le cadre de ses programmes de maîtrise et doctorat.

Il sera donné par Conrad Ouellon, professeur de l'Université Laval, avec l'assistance de Lise Dubois, du Centre de recherche en linguistique appliquée de l'U de M. La première rencontre se tiendra le lundi 12 janvier, de 18 h 30 à 21h 30, dans la salle 289 du pavillon Léopold-Taillon. Les rencontres subséquentes auront lieu le mardi, de 18 h 30 à 21 h 30, du 20 janvier au 7 avril.

Ce séminaire abordera les thèmes suivants : langue et société, politique linguistique, variation et norme, insécurité linguistique, aménagement linguistique «ailleurs» et aménagement linguistique dans le monde anglophone. Il est offert aux personnes qui possèdent le Baccalauréat en études françaises ou dans un domaine pertinent, sous réserve d'approbation par le Comité d'études supérieures du Département d'études françaises.

Les demandes d'admission doivent contenir les renseignements personnels (coordonnées, activités professionnelles, formation universitaire antérieure) et une copie du relevé de notes le plus récent. Elles sont étudiées cet après-midi et les personnes admises seront avisées aujourd'hui même et pourront s'inscrire sur place le lundi 12 janvier (858-4050).

Le directeur, Mathias Chauchat, a présenté la médaille souvenir du Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie de l'Université française du Pacifique à Nouméa au recteur, Jean-Bernard Robichaud. Dans la photo, ils sont entourés de Robert Garrigos, responsable des relations internationales au Centre universitaire de la Nouvelle Calédonie, à gauche, et Pierre Arsenault, directeur du Centre international de la common law en français.

Claudette Trudeau est nommée au poste de directrice générale des Services universitaires

Claudette Trudeau a été nommée au poste de directrice générale des Services universitaires au campus de Moncton. Son entrée en fonction est prévue pour la mi-février.

Mme Trudeau a occupé divers postes administratifs et d'enseignement au Collège de la Garde côtière canadienne de Sydney.

«Elle possède une vaste expérience dans la coordination et la mise sur pied de programmes de formation pour occuper ce nouveau poste qui a été créé suite à une restructuration administrative, explique M. Robichaud. Nous avons procédé à un regroupement de diverses petites unités en une seule direction dans le but d'assurer une continuité dans les services à la clientèle, et de mieux coordonner les communications et les relations avec divers groupes, notamment les gouvernements, les étudiants et étudiantes ainsi que nos anciens, anciennes et amis.»

Mme Trudeau sera chargée de coordonner et diriger les services de soutien aux instances et aux comités supérieurs, y compris le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs. Le Secrétariat général, les Services aux étudiants et étudiantes, le Développement universitaire, le Service des communications et les Services aux anciens, anciennes et amis seront regroupés sous la Direction générale des Services universitaires. Elle exercera également les fonctions de secrétaire générale prévues dans la charte de l'Université et sera responsable de la planification stratégique et de la recherche institutionnelle.

Mme Trudeau possède le Baccalauréat ès lettres de l'Université St. Francis Xavier, ainsi que la Maîtrise et le Doctorat (Ph.D.) en littérature française de l'Université de Toronto.

Elle a commencé sa carrière comme enseignante de littérature et de français langue seconde. Elle a occupé les postes de chargée de cours et d'assistante à l'enseignement à l'Université St. Francis Xavier, l'Université de Toronto, l'Université de Guelph et l'Institut Ryerson.

À l'emploi du Collège de la Garde côtière depuis 1981, elle a d'abord été enseignante du français langue seconde au Département de la formation linguistique. À compter de 1988, elle a occupé des fonctions de coordination et de gestion de programmes à titre de surintendante adjointe, puis de surintendante intérimaire de la formation linguistique et de la bibliothèque.

Tout récemment, comme chargée de projets, elle a élaboré un programme de langue pour marins à l'intention des marchés internationaux et coordonné des programmes de perfectionnement pour le personnel enseignant, en collaboration avec l'Université de Moncton et le Collège universitaire du Cap-Breton. Elle était aussi éditrice des Presses du Collège de la Garde côtière canadienne.

Mme Trudeau est active au sein de diverses associations professionnelles et a représenté son établissement au Conseil du Collège universitaire du Cap-Breton. Elle s'est aussi engagée dans le théâtre amateur et dans diverses activités communautaires, dont l'organisation des Jeux d'hiver du Canada en 1987

Le Quatuor Arthur-LeBlanc lance un premier disque compact

Le Quatuor Arthur-LeBlanc a fait le lancement d'un premier disque compact immédiatement après le concert de Noël qu'il a donné au Théâtre Capitol en compagnie de l'Ensemble Quigley.

Intitulé simplement «Quatuor Arthur-LeBlanc», ce disque a été enregistré en la chapelle du Sanctuaire Saint-François-Xavier de Kanesatake, sous la direction de Jacques Boucher et sous étiquette Fonovox. Il comprend les pièces suivantes : le Quatuor à cordes en si bémol majeur, op. 76. no 4, «Le lever du soleil», de Joseph Haydn, le Quatuor à cordes en sol mineur, op 27, de Edvard Hagerup Grieg, et une pièce de la compositrice canadienne Kelly-Marie Murphy, le Quatuor à cordes no 3, «This is my voice».

La pochette du disque est illustrée d'une oeuvre de Paulette Foulem-Lanteigne, *Les violons d'Acadie*.

Le Quatuor Arthur-LeBlanc revient d'une tournée de concerts au Japon et au pays, dans le cadre du programme Jeunesse musicale du Canada. Une autre série de concerts au Nouveau-Brunswick est prévue pour la fin janvier début février, et mettra en vedette la soprano Nathalie Paulin, de Tracadie, qui mène une carrière internationale florissante.

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Nadia Francavilla, violoniste; Éric Simard, de la maison Fonovox; Hibiki Kobayashi, violoniste; Jean-Luc Plourde, altiste; Thérèse Motard, violoncelliste; et Zénon Chiasson, doyen de la Faculté des arts.

Jean-Louis Daulne revient à Moncton

L'auteur compositeur et interprète belge Jean-Louis Daulne sera de retour et donnera un spectacle, le dimanche 8 février, à 20 h, dans la salle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Jean-Louis Daulne est d'une simplicité déconcertante. Gagnant d'un prix très convoité en Europe, le prix Québec/Wallonie-Bruxelles 1996, l'homme-orchestre d'origine zairo-belge exprime clairement son univers musical axé sur la voix - le souffle, les rythmes et les bruits naturels. Il amorce chacune de ses compositions en tapant du pied ou en imitant une basse-batterie de sa voix. C'est une musique aux accents africains et aux touches de jazz. Il est aussi très souple de corps et il l'utilise de façon maximale avec des jeux de mime d'une virtuosité étonnante.

Avec son premier album, intitulé «*onomatOpoiia*», Jean-Louis Daulne utilise une formule acoustique qui laisse toute la place à son talent d'homme-orchestre. Il reproduit d'ailleurs très bien sur scène les qualités remarquables de cet album : textes subtilement rythmés, voix chaudes aux accents métissés, piano, percussions et atmosphère décontractée qui laissent entrevoir un homme imprégné de deux cultures (africaine et européenne), curieux des autres et amoureux des sons et des chants. Chacune de ses pièces est un microcosme musical qui correspond exactement au sujet qu'il aborde, ce qui crée une diversité de styles qui se côtoient dans une parfaite harmonie.

L'entreé est de 16 $ et 10 $ et les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie.

Nécrologie

Clement A. White, père de Stephen A. White, généalogiste au Centre d'études acadiennes, est décédé au Massachussett, à l'âge de 86 ans.

Lucienne Coly, mère d'Éliane Béfékadu et belle-mère de Fettene Béfékadu, est décédée en France.

La communauté universitaire offre ses condoléances aux familles éprouvées.

Quatre finissantes au Programme d'internat coopératif en diététique

Quatre étudiantes ont complété le Programme d'internat coopératif en diététique à l'École de nutrition et d'études familiales.

Il s'agit de Sonia Bérubé, d'Edmundston, Rachel Chamberlain, de Bathurst, Manon Desjardins, de Grand-Sault, et Nadine LeBlanc, de Cap-Pelé.

Ce programme d'alternance études-travail permet à des étudiantes et étudiants de compléter en quatre ans et demi le Baccalauréat ès sciences (nutrition option coop) et d'accéder au marché du travail avec l'équivalence d'une année d'internat reconnu par les Diététistes du Canada et l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick.

Plusieurs établissements de la province ont participé à la formation de ces étudiantes en leur offrant de 56 à 60 semaines de stages pratiques intercalés entre les semestres universitaires.

La photo, prise lors d'une rencontre organisée par les étudiantes de troisième année de l'ÉNEF, nous fait voir, de gauche à droite, Manon Desjardins, Lita Villalon, directrice de l'ÉNEF; Natalie Carrier, coordonnatrice du Programme d'internat coopératif en nutrition; et Sonia Bérubé. Rachel Chamberlain et Nadine LeBlanc étaient absentes au moment où fut prise la photo.

Décès d'un pionnier de l'Université

Les funérailles du Dr Léon Richard, ancien chancelier de l'Université, ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption le 23 décembre.

«Dr Richard figure parmi les pionniers de l'Université de Moncton, a déclaré le recteur, Jean-Bernard Robichaud. Il a été très engagé au niveau communautaire et son passage parmi nous a marqué l'Acadie toute entière. Au nom de la communauté universitaire, je transmets à sa famille mes condoléances les plus sincères.»

Membre du Conseil des gouverneurs de 1965 à 1967, Dr Richard a été nommé chancelier en 1979 pour deux mandats de cinq ans. L'Université lui a conféré un doctorat honoris causa en 1973.

Omnipraticien et ophtalmologiste, Dr Richard a été directeur médical de l'Hôpital Georges-L.-Dumont et du Centre d'oncologie qui porte son nom.

Au cours de sa carrière, il a accédé à la présidence de l'Association médicale de Moncton, du Nouveau-Brunswick et du Canada. Il a aussi été président de la Société nationale des Acadiens, du Comité des célébrations du centenaire de l'Université Saint-Joseph, et des clubs Richelieu de Richibouctou et de Moncton.

De plus, il a été membre de la Commission de l'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick et du Conseil de la vie française en Amérique. Il a été reçu membre de l'Ordre du Canada en 1984.

TROISIÈME VERSEMENT DE 30 000 $ - *Assomption Vie fait une contribution de 300 000 $ à la campagne financière Impact sur une période de dix ans. Dans la photo, le président directeur général d'Assomption Vie, Denis Losier, à gauche, présente un troisième versement de 30 000 $ au recteur, Jean-Bernard Robichaud, et au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Fernand Landry.*

Exposition pédagogique en arts visuels

Jusqu'au 31 janvier, la petite galerie Eulalie présente une exposition pédagogique en arts visuels des élèves de 2e année de l'École des petits travailleurs de Robichaud portant sur l'interprétation visuelle d'une oeuvre de Danielle Ouellet.

Les projets ont été réalisés sous la direction de Zelma Richard, dans le cadre du cours de *Didactique des arts plastiques au primaire.*

On peut obtenir de plus amples renseignements auprès de Lise Robichaud, au numéro 858-4461

UN TROISIÈME VERSEMENT DE 17 000 $ - *La CIBC a fait un troisième versement de 17 000 $ sur une contribution globale de 85 000 $ à la campagne financière Impact. Dans la photo, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, au centre, reçoit la contribution de R. P. Van Wart, gérant régional de la CIBC. Ils sont accompagnés de Marsha A. Woodgate, gérante aux affaires commerciales.*

Nuances

« T'es demandée au téléphone! »

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il est permis de dire « Claude est demandée au téléphone », « Concierge demandé »; « Les mêmes efforts sont demandés à tous les services », mais pas «* Les bilingues sont demandés de laisser leurs coordonnées », ou «* Vous êtes demandés de remplir le formulaire en trois exemplaires » ? Les deux phrases « malheureuses » marcheraient si on remplaçait *demander* par *prier* : « Les bilingues sont priés de laisser leurs coordonnées » et « Vous êtes priés de remplir le formulaire en trois copies ». Pourquoi en est-il ainsi ? Simplement parce que *prier* et *demander* entrent dans des constructions différentes.

Avec *demander*, on peut dire « demander quelqu'un », « demander quelque chose », « demander quelque chose à quelque'un » ou « demander à quelqu'un de faire quelque chose ». Avec *prier*, on peut seulement dire « prier quelqu'un de faire quelque chose ». Sachant cela, on peut prévoir qu'une phrase avec *être prié* sera toujours acceptable, et quand une phrase avec *être demandé* le sera :

* quand on peut dire demander quelque chose ou quelqu'un, prier quelqu'un, ce quelqu'un ou ce quelque chose (le complément d'objet direct du verbe) devient le sujet de la phrase et tout se passe bien. Vérifions-le avec les phrases du début :

On demande Claude. => Claude est demandée au téléphone.
On demande un concierge. => (Un) concierge (est) demandé.
On prie les bilingues de faire telle chose. => Les bilingues sont priés de faire telle chose.
On demande les mêmes efforts à tous. => Les mêmes efforts sont demandés à tous.

* en français formel, le verbe *demander* au passif, *être demandé*, ne peut avoir pour sujet le quelqu'un à qui on demande quelque chose (l'objet indirect). Voilà pourquoi «* Tous sont demandés les mêmes efforts » n'est pas accepté. On peut demander **aux** bilingues, **à** vous, **à** tous, telle chose ou de faire telle chose, mais ils ne peuvent pas *être demandés* de le faire.

Si on insiste pour utiliser le passif, le sujet doit être le pronom *il* impersonnel, et non la personne à qui on demande la chose. Ça se voit dans le style administratif : « Il est demandé aux bilingues de laisser leurs coordonnées » ou « Il vous est demandé (par la présente) de remplir le formulaire en trois exemplaires ».

C'est ainsi que ça fonctionne avec tous les verbes qui ont les mêmes constructions que *demander.*

Voyez si ça explique pourquoi on accepte « Il est permis de dire le nom des candidats », mais pas «* Pierre est permis de sortir jusqu'à dix heures »; « Un doctorat honorifique a été attribué à Mme Maillet », mais pas «* Mme Maillet a été attribuée un doctorat honorifique »; « Un mot de bienvenue a été adressé aux délégués en français », mais pas «* Les délégués ont été adressés en français ». Et que dire de «*/† Tu as été téléphonée trois fois, pendant ta pause! » : est-ce que ça suit la règle selon vous ? Qu'en dit le *Petit Robert* !

J'aimerais bien que les contre-exemples que vous pourriez trouver me soient envoyés par courriel à chevalg@umoncton.ca, mais j'aimerais moins «* être envoyée les contre-exemples »!

Gisèle Chevalier
Département d'études françaises.

Étude portant sur le développement des biotechnologies industrielles en Atlantique

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR) vient de faire paraître une étude portant sur le développement des biotechnologies industrielles à l'échelle des provinces de l'Atlantique.

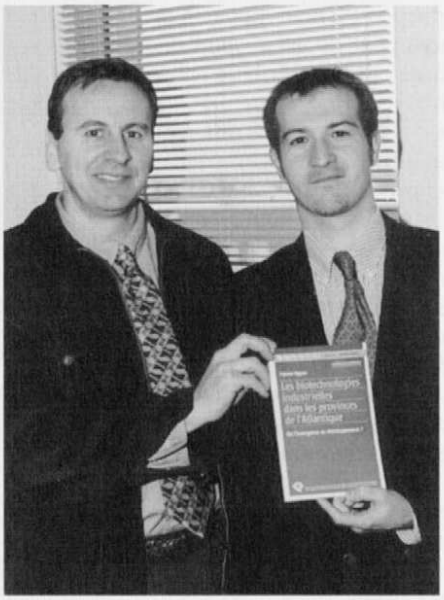

Chargé d'études à l'ICRDR et de formation pluridisciplinaire, Fabrice Rigaux possède le D.E.A. (dynamique et organisation des espaces) obtenu au Centre de recherche sur l'industrie et l'aménagement à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. Dans la photo, il est accompagné de Maurice Beaudin, chercheur et directeur adjoint de l'ICRDR, à gauche.

Réalisée par Fabrice Rigaux, cette étude fait le point sur les réalisations et le potentiel de développement de ces nouvelles technologies stratégiques pour l'avenir économique des quatre provinces de l'est du pays.

Depuis quelques années, la région atlantique se distingue par sa capacité à mobiliser des ressources entrepreneuriales, financières et humaines dans les technologies de la pharmacie et de la chimie fine, la transformation agroalimentaire et le traitement industriel. De plus en plus présentes dans les milieux urbains, ces ressources sont un enjeu de développement économique et social très important, tant dans la mise au point de nouveaux produits que dans la modernisation de filières traditionnelles.

L'ICRDR se devait donc d'être présent pour mieux comprendre les enjeux régionaux et percevoir les défis auxquels les provinces seront confrontées dans un proche avenir.

L'étude de M. Rigaux fait le point sur le niveau de développement économique de ces technologies au Canada et dans le monde, et dresse le plus fidèlement possible un tableau de l'état industriel dans chacune des quatre provinces.

Les profils des entreprises sont étudiés, de même que les domaines dans lesquels interviennent les industriels. Le rapport indique qu'une grande partie des entreprises sont très spécialisées en recherche et développement. Les principales stratégies commerciales et industrielles sont abordées de manière à percevoir les enjeux propres que rencontrent le secteur privé.

La recherche de compétences étant l'un des éléments-clé du développement technologique, l'étude indique que les tandances actuelles sont bonnes, mais que l'insuffisance de personnels formés en région a des conséquences sur la capacité à développer et à maintenir des projets lucratifs, notamment au N.-B., à l'I.-P.-É. et à T.-N.

Dans ce processus, l'étude laisse entendre clairement que le rôle des agences de développement fédérales ou provinciales a été important, mais que leur intervention devra être beaucoup plus ciblée autour de niches spécifiques pour éviter les pertes de temps et d'investissement. À ce sujet, M. Rigaux souligne la stratégie intégrée du N.-B., à l'instar de ce qui se pratique dans l'Ouest canadien, qui cherche à privilégier les atouts et à encourager la coopération industrie/secteur public de la recherche, une initiative ambitieuse et résolument novatrice (BioAtlantech).

Par ailleurs, l'auteur laisse entendre qu'un effort substantiel devra être fait au registre de la propriété industrielle, et que chaque province a un rôle fondamental à jouer en encourageant les dépôts de brevet. Les retards à ce chapitre sont réels et portent préjudice sur le long terme à la création d'entreprises bien ancrées en région.

Si un potentiel sérieux de développement existe, les gouvernements et le secteur privé devront faire montre d'un esprit de collaboration sans faille pour parvenir à faire des biotechnologies industrielles non seulement un élément important de diversification industrielle, mais plus encore, un axe privilégié de développement économique et social.

Renseignements : Fabrice Rigaux, au numéro 858-4467

Nominations

- **Gérald Bellefleur** a été nommé responsable du Secteur langue pour un mandat d'un an, jusqu'au 30 juin 1998.
- **Paul A. Chiasson** a été nommé directeur adjoint de l'École de génie pour un mandat de quatre ans, jusqu'au 30 juin 2001
- **Carol Doucet** a été nommée responsable du Programme information-communication jusqu'au 30 avril 1998.
- **Normand Gionet** a été nommé directeur de l'Institut de leadership pour un mandat de trois ans, jusqu'au 30 juin 2000.
- **Katherine Marcoccio** a été nommée directrice adjointe de l'École de travail social pour un mandat d'un an, jusqu'au 30 juin 1998.
- **Yves Poussart** a été nommé directeur adjoint du Département de biologie pour un mandat de deux ans, jusqu'au 30 juin 1999.
- **Lita Villalon** a été nommée directrice du Centre de recherche sur les aliments pour un deuxième mandat de deux ans, jusqu'au 30 juin 1999.
- **Donald Violette** a été nommé directeur adjoint du Département de mathématiques et de statistique pour un mandat de deux ans, jusqu'au 30 juin 1999.

Expositions à la Galerie d'art

Jusqu'au 1er février, la Galerie d'art présente "*Peripheral Progress 1997*", de Valérie LeBlanc, et «*911 Syndrome 1-800*», de Daniel Dugas.

Le vernissage de ces deux expositions a eu lieu hier soir.

Des équipes d'urgence sont organisées pour préparer le personnel à toute éventualité

Combien d'entre vous savez comment réagir en cas d'urgence ou lorsqu'un édifice doit être évacué ?

André Arseneau, régisseur des risques spécifiques au campus de Moncton, s'est donné comme mandat de préparer les membres du personnel à toute éventualité. Pour ce faire, il compte mettre des équipes d'urgence sur pied en cas d'incendie dans chaque édifice du campus d'ici deux ans.

«Au tout début, on faisait des exercices de simulation d'incendie, mais depuis 15 ou 20 ans, on se limitait à quelques édifices», raconte-t-il.

Des équipes d'urgence ont donc été organisées dans les pavillons Rémi-Rossignol et Jacqueline-Bouchard, ainsi qu'à l'École de génie et à la Faculté d'administration. Des équipes volontaires d'étudiants et d'étudiantes sont également présentes à la résidence Lefebvre, à la maison Lafrance et au pavillon Pierre-A.-Landry.

Ces équipes sont composées d'un coordonnateur qui, en cas d'urgence, supervise les travaux, vérifie les panneaux qui indiquent où l'alarme a déclenchée, recueille tous les renseignements possibles sur l'incendie et agit comme personne ressource auprès des pompiers et des autorités. De plus, des personnes préposées au sauvetage sont responsables de sections spécifiques de l'édifice et vérifient chacune des salles pour s'assurer qu'il n'y a plus personne à l'intérieur. Ils doivent aussi éloigner la foule de l'édifice.

Les équipes sont formées de personnes bénévoles qui doivent suivre de courtes sessions de formation. M. Arseneau en a déjà rencontré plusieurs pour leur expliquer le fonctionnement du système et les procédures d'évacuation. Au cours de l'année, les équipes devront aussi suivre des ateliers sur l'utilisation des extincteurs et des boyaux d'arrosage ainsi que des cours de premiers soins.

«Ceci peut servir en cas d'incendie mais aussi dans plusieurs autres situations, ajoute M. Arseneau. S'il y a une dizaine de personnes dans un édifice qui ont une formation en premiers soins, ça fait dix personnes qui savent quoi faire si quelqu'un tombe dans un escalier ou fait une crise d'épilepsie par exemple.»

Après une première rencontre, un exercice est organisé dans l'édifice. Par la suite, les bénévoles se réunissent une deuxième fois pour discuter des éléments à améliorer.

M. Arseneau compte former des équipes d'urgence dans cinq ou six autres édifices au cours des prochains mois. Des exercices annuels auront ensuite lieu dans chacun des édifices.

Responsable de la santé et de la sécurité au travail à l'Université, M. Arseneau doit tenir compte des produits dangereux qui sont utilisés, enquêter sur les accidents qui surviennent et s'assurer que l'équipement nécessaire soit disponible en cas d'urgence.

Dans la photo, André Arseneau donne une session de formation à des membres des équipes d'urgence. De gauche à droite, nous pouvons voir Robert LeBlanc, Martin Nadeau, Gilles Vautour, Yvonne Poirier, Nora Boudreau et Françoise LeBlanc.

***BOURSE SR-ÉLODIE-LEBLANC** - Mélanie C. LeBlanc, de Fox Creek, étudiante de 1re année en chant au Département de musique, est la bénéficiaire d'une première bourse de 1 000 $ du Fonds de bourses Sr-Élodie-LeBlanc. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Renaud LeBlanc, neveu; Mélanie C. LeBlanc, bénéficiaire; Jean-Bernard Robichaud, recteur; Sr Cécile LeBlanc et Sr Yvonne LeBlanc, soeurs d'Élodie.*

Calendrier des événements

BANQUET EN ADMINISTRATION

Le premier ministre Raymond Frenette sera le conférencier d'honneur lors du 29e banquet annuel de la Faculté d'administration, qui aura lieu le 7 février à l'Hôtel Beauséjour. Plus de 600 personnes sont attendues à cet événement qui permet aux étudiants et étudiantes de côtoyer les chefs de file en affaires en Atlantique. Pour réserver des billets ou obtenir de plus amples renseignements, on peut composer le (506) 859-0807.

CINÉMA

* Le Ciné-Campus présente une production anglo-américano-allemande, intitulée "*Paris was a woman*", du 9 au 11 janvier, à 20 heures, dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Ce documentaire est un portrait du Paris du début du siècle où viennent s'installer des auteures, artistes et photographes américaines telles que Colette Djuna Barnes, Gertrude Stein ou la photographe Berenice Abbott. Des entretiens avec les notables avant-gardistes du temps, dont Picasso, James Joyce, Ernest Hemingway et T S. Eliot, sont entremêlés avec des discours des femmes appartenant au *Left Bank*. Un documentaire qui tire au clair la grande contribution des femmes dans le Modernisme.

* Le ciné-club *Far Out East* présente le film américain, intitulé "*In the Company of Men*", les 13 et 14 janvier, à 20 heures. Évincés par de jeunes loups et rejetés par leurs amies, deux cadres dans la trentaine concoctent un plan pour se venger de la gente féminine. Ils dénicheront une femme naïve dont ils se disputent les charmes et l'un des deux sera le vainqueur. Ce dernier continuera de jouer la comédie à la malheureuse, la courtisant, la comblant de fleurs, de mots doux et une fois qu'il l'aura séduite, il la laissera tomber. Les deux hommes discutent du déroulement de leur plan en s'en réjouissant et en s'en félicitant à l'avance.

CLINIQUE DE SANG

La Croix-Rouge organise une clinique de donneurs de sang, le jeudi 8 janvier, de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 heures, au Ceps Louis-J.-Robichaud. La Croix-Rouge espère recueillir 150 dons de sang. Renseignements : Clarence Richard, au numéro 858-4100.

CONCERT

Le deuxième concert d'une série de trois du Quatuor Arthur-LeBlanc, en résidence au Département de musique, aura lieu le dimanche 1er février, à 20 heures, à l'église Notre-Dame d'Acadie. Nathalie Paulin, de Tracadie, en sera la vedette. Au programme, il y aura des oeuvres de Haydn et Bartok.

CONFÉRENCE

William Hoyt, juge en chef de la Cour d'appel, et **Joseph Daigle**, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, prononceront une conférence, intitulée *Contexte contemporain du rôle des juges dans notre société*, le lundi 12 janvier, à 13 h 30, dans la salle 142 du pavillon Adrien-J.-Cormier. Cette conférence est la première d'une série soulignant le 20e anniversaire de l'École de droit. Bienvenue aux personnes intéressées. (858-4560).

SPORT

Au **hockey**, les Aigles Bleus seront à l'Université du Nouveau-Brunswick, le vendredi 9 janvier, à 19 h 30.

Au **volley-ball féminin**, les Anges Bleus accueilleront l'Université Dalhousie, le samedi 10 janvier, à 19 heures, et l'Université St. Mary's, le dimanche 11 janvier, à 13 heures.

BOURSES HENRI ET JEANNETTE-MARCOTTE *- Huit étudiants et étudiantes du Département de musique ont reçu une bourse de 1 000 $ chacune du Fonds de bourses Henri et Jeannette-Marcotte. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Julie Marleau, de Paquetville; Sonia Doucet, de Petit-Rocher; Éric Thériault, de Grande-Anse; Guillaume Paquet, de Saint-Quentin; Denise Richard, de Dieppe; Renée Ruest, de Saint-Joseph de Madawaska; Tam-Ca Vo-Van, de Moncton; Réal Vautour, directeur du Département de musique; les professeurs Richard Boulanger et Richard Gibson, et la donatrice, Jeannette Marcotte. Stéphane Basque, de Tracadie-Sheila, était absent au moment où fut prise la photo.*

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.